

OYET

On y écrira tous
N°371 du 30 juin 2011

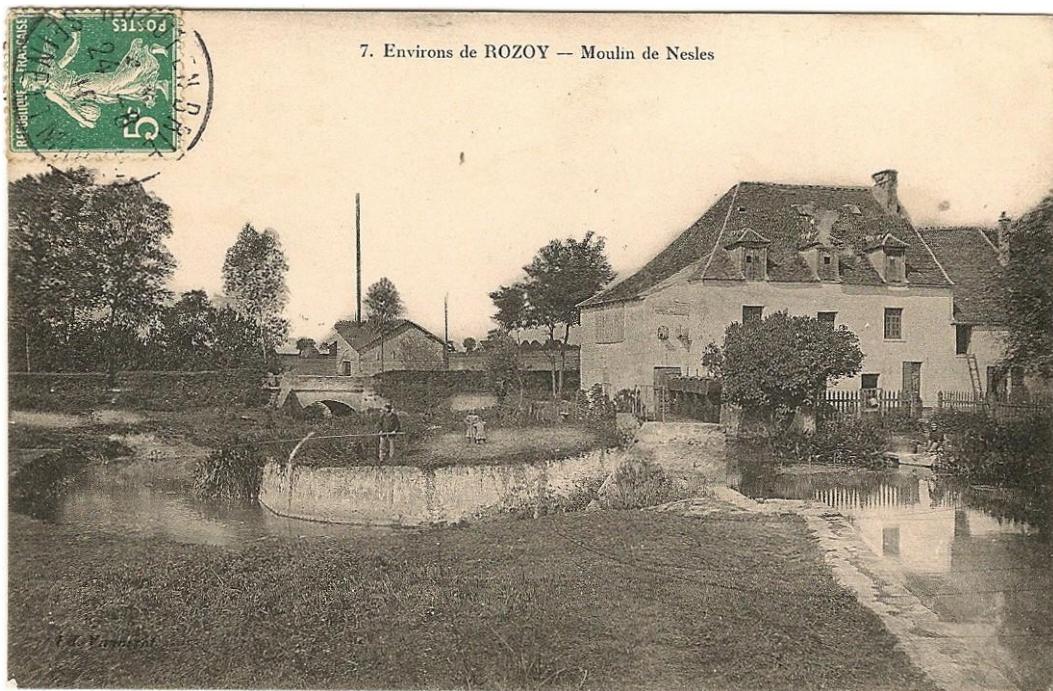
Nesles-la-Gilberde

Le Moulin de Nesles au fil des siècles

Malou SCHLOSSER

Pendant des siècles, le moulin était, dans nos villages, un centre de la vie sociale. Chacun devait s'y rendre régulièrement s'il voulait manger. Le particulier n'avait pas le droit de moudre lui-même son grain. Le moulin appartenait au seigneur local ou à un monastère. L'un et l'autre tenaient jalousement à ce privilège, source de rentrées d'argent et de prélèvements en nature, d'autant plus qu'il s'accompagnait souvent d'un droit exclusif de **pêche dans la rivière**.

Le cours de l'Yerres et de ses affluents était autrefois parsemé de moulins, petits ou grands. A **Ormeaux**, sur le ru Saint-Jean : le Moulinot, Chessy, Choiseau. Et sur l'Yerres elle-même, pour ne citer que les plus proches : Berneray, Gallant, Creuzot, Donné (sur la Visandre) et surtout, aux **«arches de Nesles»**, celui que l'on appelle aujourd'hui tout simplement « le Moulin de Nesles ».



Le Moulin de Nesles il y a un siècle...

Alors que la plupart des autres moulins ont disparu, souvent sans laisser de traces visibles, ou ne subsistent plus que sous forme de maison privée (Choiseau) ou de ferme (Donné), le Moulin de Nesles a su préserver une grande partie de sa splendeur d'autrefois. On y voit, bien entretenus, le canal d'aménée, le canal de décharge, le déversoir, les vannages, la grande roue

(restaurée), etc. Le profane se demande comment tout cela fonctionne, s'imbrique, se manœuvre, se retient, se relâche, sous le règne souverain des innombrables **caprices de la rivière**. Il y faut une attention de tous les instants.

« *Molendinum de Becherel sub Nigella* » (1230)

Ce moulin est cité dans les plus anciennes références de l'histoire de Nesles qui se trouvent dans les archives. Il aurait appartenu en 1206 au Chapitre de Notre Dame de Paris (tout comme Rozay ou Voinsles), puis à l'Hospice de Provins (1230). Il est encore cité en 1384 : « *Ung molin à blé appellé Bicherel et scis sur la rivière au pont de Neelle* ». A cette époque le **Moulin Donné, fortifié** et pourvu d'une chapelle, tournait sur la Visandre (Oyet n°174). Y avait-il alors en face du Moulin Donné, mais sur l'Yerres, aux pieds de Nesles un autre moulin, appelé Becherel ? Cette hypothèse a été faite, mais il n'y a à cet endroit aucune trace, ni de moulin ni de pont.

Au 15^e siècle le Moulin de Nesles est cité comme « *Moulin de Tirouart* », appartenant à la **cathédrale de Meaux**. Ces changements d'appellation étaient fréquents. Il existait effectivement à Nesles un « *fief de Tirouart* ». (Par ailleurs il y avait en Seine et Marne une douzaine de moulins appelés Becherel)

En 1582, dans la description des biens appartenant au **Prieuré Saint Laurent** de Nesles, on relève la mention du « *moulin Becherel* »situé sur la « **rivière veuve** » (par opposition à la « *rivière morte* » qui fait allusion à un bras de la rivière momentanément à sec).



...le même aujourd'hui

La situation devient tout à fait claire avec la mention qui se trouve en 1667 (sous Louis XIV) dans la déclaration faite au roi des biens **du marquis de Castelnau, seigneur de Nesles et de la Fortelle** : il revendique la propriété du « **Moulin Becherel appelé Moulin de Nesles** ». A partir de cette date et jusqu'après la Révolution, c'est la dénomination de « *Becherel* » qui est retenue pour désigner le Moulin de Nesles. C'est ainsi qu'en 1785 le seigneur de La Fortelle, Jean André Vassal, se déclare propriétaire du « *moulin à eau anciennement dit Becherel, à présent le Moulin de Nesles, sis sur la rivière d'hierre*, à l'orient des ponts de la chaussée de Rosoy à Lumigny ».

(De nombreux moulins, propriétés d'aristocrates émigrés ou appartenant à l'Eglise, ont été vendus comme biens nationaux. Ce fut le cas du Moulin Donné, bien d'église, mais pas du Moulin de Nesles, car son propriétaire, seigneur de Nesles (J.A. Vassal), ne figurait pas parmi les Emigrés.)

Mort et renaissance du Moulin de Nesles

Au tournant du siècle, entre le 19^e et le 20^e, les progrès de l'ère industrielle ont mis fin au règne des moulins dans nos campagnes. Le Moulin de Nesles n'a pas échappé à ce destin. Jusqu'au jour où, vers 1970, un certain M. Pot a eu le coup de foudre pour ce site historique. Il a retroussé ses manches et, au prix d'un travail de romain, il a relevé de ses ruines cette ancienne usine hydraulique datant du Moyen Age sur les bords de l'Yerres, « aux arches de Nesles ».



La roue en restauration

Quelques mauvaises surprises

Lorsqu'il aura terminé la restauration de ce monument historique, il faut souhaiter que celui-ci soit classé, et alors les visiteurs pourront venir et à l'occasion s'y initier aux mystères de l'hydraulique et prendre au passage une jolie leçon d'histoire.

Mais en attendant, les événements - et parfois les hommes - ne se sont pas toujours montrés cléments pour cette entreprise de restauration du vieux moulin de Nesles.

Etangs et inondations

C'est ainsi que la création d'une série d'étangs en aval du Moulin de Nesles a profondément modifié l'équilibre naturel de la circulation des eaux dans la vallée de Nesles.

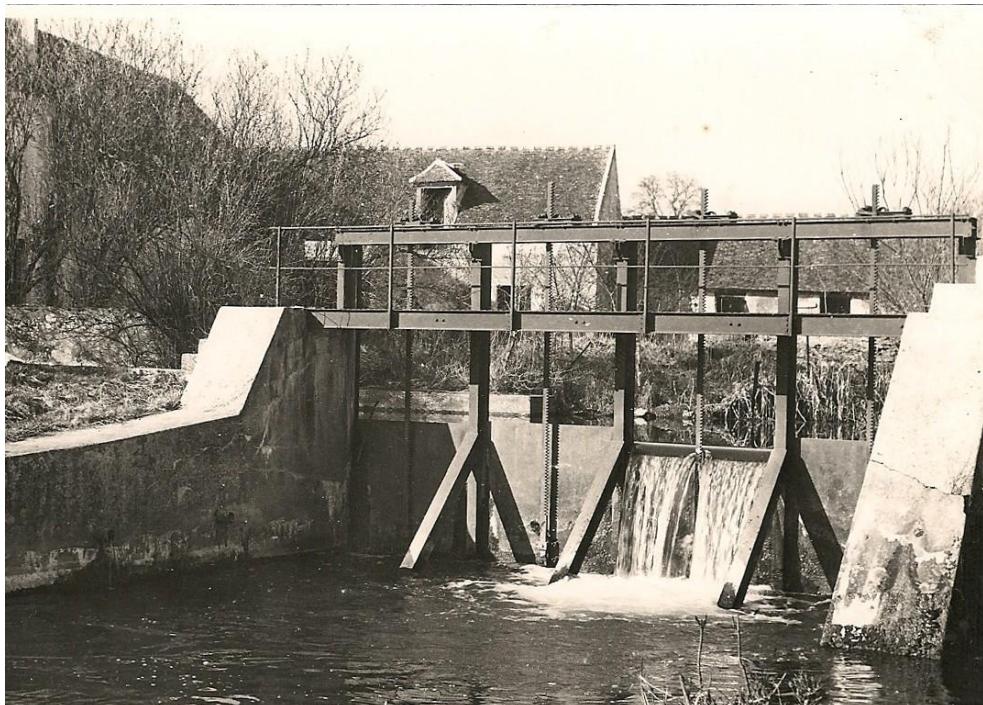
L'Etang de Nesles (créé à partir de 1974), l'Etang des Carreaux et les Etangs Fédéraux occupent l'espace que la nature avait réservé autrefois à **l'expansion des crues de l'Yerres**. Aujourd'hui les étangs ralentissent l'écoulement en cas de hautes eaux et celles-ci restent en partie bloquées à la hauteur du moulin. De plus, la digue de l'Etang de Nesles est très proche de la route D201 et nuit au bon écoulement des hautes eaux qui autrefois passaient normalement sous les quatre ponts qui se succèdent sur cette route.

C'est ainsi qu'en 1978 la crue a dépassé au Moulin de Nesles de **80 centimètres** le niveau de **la crue historique de 1910**. (60 cm d'eau à l'intérieur de la maison tout juste restaurée). A noter que lors de la grande crue de 1910 la maison n'avait pas été inondée. Faut-il croire que les ingénieurs et les bâtisseurs de l'époque connaissaient un peu mieux les lois de l'hydraulique que ceux d'aujourd'hui ?

Lors de la crue de 1988 l'eau est encore montée de 40 cm au-dessus du niveau de 1910. A chacune de ces crues **la station d'épuration de Nesles** – construite en pleine zone d'expansion des crues – a été copieusement inondée, générant d'importantes pollutions dans l'Yerres. Ce qui exige maintenant son déplacement.

Un clapet de trop

En 1984 le Syndicat intercommunal de l'Yerres a imposé au propriétaire du moulin l'installation d'un « clapet régulateur ». Probablement pour prendre les choses en main et pour remédier aux méfaits des inondations. Malheureusement ce clapet, mal conçu, a ceci de particulier qu'il ne sert à rien, qu'il fait double emploi avec les vannages existants et soigneusement entretenus, qu'il ne permet que marginalement d'évacuer les embâcles et qu'il ne favorise en aucun cas le désenvasement de la rivière parce qu'il est installé trop en hauteur. Bref, une absurdité. D'ailleurs il y a longtemps qu'il a cessé de fonctionner.



Moulin de Nesles, le vannage.

« Fondé en titre »

C'est une particularité dont bénéficient les propriétaires de moulins datant de l'époque féodale, donc d'avant la Révolution. C'est le cas du Moulin de Nesles. D'après la jurisprudence le propriétaire de cette « usine fondée en titre » dispose d'un « **droit d'eau prioritaire** par rapport à ceux des autres riverains et ceux-ci sont **tenus de le respecter** ». En fait l'abolition des priviléges décidée en 1789 n'a pas effacé les droits liés à la propriété d'un moulin d'origine féodale.

Meunier, ange ou démon ?

Au moyen âge les meuniers avaient souvent une réputation sulfureuse. Le bon peuple se méfiait du moulin lui-même, machine mystérieuse et inquiétante. On imaginait toutes sortes de turpitudes dans l'enceinte du moulin, voire même des pratiques de sorcellerie. A l'inverse, l'art religieux a eu recours au symbolisme de la transformation miraculeuse des graines en farine pour éclairer les fidèles sur les mystères du christianisme. A l'exemple du « moulin mystique » d'un célèbre chapiteau de Vézelay.

Hommage aux meuniers disparus

Grâce à des notes laissées par un ancien curé de Nesles on connaît les noms de certains meuniers qui ont géré le Moulin de Nesles dans un lointain passé :

Desgranges – sous Henri IV, en 1609.

Denis Firlon – sous Louis XIV, en 1678.

Jean Mayeur, puis Jean Leclerc, « aux arches de Nesles », au milieu du 18^e siècle.

Charles Millot était « **garde-moulin** » sous la Révolution, en 1795. On ne sait pas exactement s'il était meunier, ou s'il surveillait le meunier, à une époque où la lutte pour la subsistance était vitale.



La symbolique religieuse du moulin

« *Le Moulin Mystique* ».
Chapiteau de la Basilique de Vézelay. 12^e siècle.
(La transformation du blé en pure farine devait symboliser le passage de l'Ancien au Nouveau Testament).

